

27
F + 2 N

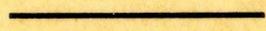
DIRECTION DE LA VOIE

DIVISION 32-1



VII. — CHARGEUR DE TRAVERSES.

CONSIGNE D'ENTRETIEN
ET DE REVISION.



Juillet 1968.

juillet 1968.

CONSIGNE N° VII.

Annexe 2

CHARGEUR DE TRAVERSEES.1. DESCRIPTION DE LA MACHINE.

Cette machine comporte essentiellement les pièces constitutives suivantes :

- le moteur,
- le flexible,
- la boîte de vitesses,
- le mécanisme de commande,
- le châssis.

Un schéma de construction de la machine est annexé.

1.1. Moteur.

Tous les appareils sont équipés d'un moteur de marque BERNARD, type 39. Ce moteur présente les caractéristiques suivantes :

Moteur à essence - 1 cylindre - 4 temps.

- puissance en ch : 3
- nombre de tours par minute : 3000
- cylindrée en cm³ : 164
- alésage en mm : 60
- course du piston en mm : 58
- carburateur (gicleur principal : 65
(gicleur de ralenti : 45
- allumage : distance entre les pointes d'électrodes: 0,40 mm
" " " contacts : 0,40 mm
- distribution : jeu entre les soupapes et les tiges de soupape,
le moteur étant froid : admission : 0,20 mm
échappement: 0,20 mm.
- capacité : du réservoir au carburant : 2,5 l.
: du carter à l'huile : 0,84 l.

1.2. Flexible pour type L.G 59.

Le flexible transmet le mouvement du moteur à la boîte de vitesses. Il est composé d'un câble de 15 mm de diamètre avec aux extrémités des dispositifs pour les raccords au moteur et au réducteur. Le câble est entouré par une gaine en caoutchouc.

1.2bis. Transmission par courroies pour type C T 61 E C.

Entre le moteur et la boîte de vitesses se trouvent 2 courroies trapézoïdales pour la transmission de la puissance du moteur.

1.3. Boîte de vitesses.

Cette pièce se compose en particulier d'un engrenage monté dans un carter fermé.

1.4. Mécanisme de commande.

Comporte des arbres, avec roues dentées et chaînes par lesquels les traverses sont chargées sur les wagons.

1.5. Châssis.

Sont compris dans le châssis: les crochets de suspension de l'appareil au wagon, l'appui de base et l'appui pour la réalisation de la pente; les chaînes sont protégées par des tôles de protection.

2. DOCUMENTS.

2.1. Documentation.

Les garages seront en possession d'une documentation relative aux pièces constitutives de la machine.

La documentation comporte : des plans de construction avec indication des pièces de rechange et leurs numéros de référence, ainsi que les renseignements relatifs à l'utilisation et l'entretien de la machine.

2.2. Carnet historique.

Les garages doivent établir et tenir régulièrement à jour un carnet historique propre à chaque machine.

Y seront consignés les travaux de révision, systématiques, ainsi que les réparations occasionnelles jugées nécessaires. A l'aide des formulaires V 500 les renseignements suivants seront transmis mensuellement aux garages pour être inscrits dans les carnets historiques :

- nombre d'heures d'utilisation,
- consommation de carburant,
- consommation d'huile.

Ces renseignements doivent être donnés régulièrement par les utilisateurs de la machine.

3. MESURES POUR LA MISE EN MARCHE.

Voir rubrique 5. - Entretien.

4. PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE.

Les chaînes et les paliers sont à graisser avec de la graisse Técalemit, numéro de nomenclature 000.80.200 - Service-distributeur: Dépôt E.S. Etterbeek.

Le carter de la boîte de vitesse contient environ 0,500 l de l'huile E.P. 90.

Numéro de nomenclature : 000.63.091.

Service-distributeur : A.C. Gentbrugge.

Le niveau de l'huile est à contrôler journallement.

Le flexible est à graisser avec de la graisse Técalemit - voir ci-avant.

L'huile utilisée pour le carter du moteur est de la S.A.E. H.D. 30 - numéro de nomenclature 000.63.031 - Service-distributeur: A.C. Gentbrugge.

5. ENTRETIEN.

Les travaux ci-après doivent être exécutés sur chantier par les utilisateurs sous la surveillance du contremaître.

5.1. Préparation journalière.

5.1.1. Moteur.

Allumage : vérification du câble de raccordement.
Carburant ; vérification du niveau du carburant.
Carter du moteur : vérification du niveau d'huile.

5.1.2. Flexible.

Graissage.

5.1.2bis. Transmission par courroies.

Vérification de la tension des courroies.

5.1.3. Boîte de vitesses.

Vérification du niveau d'huile.

5.1.4. Mécanisme de commande.

Graissage des chaînes.

5.1.5. Châssis.

5.2. Entretien hebdomadaire.

L'engin doit être nettoyé hebdomadairement et les boulons éventuellement lâchés doivent être resserrés. Une vérification hebdomadaire de l'outillage accompagnant l'engin sera faite également.

5.2.1. Moteur.

Allumage : nettoyage de la bougie toutes les 50 h d'utilisation.
Carburateur : nettoyage du filtre à air.
Carter du moteur : remplacement de l'huile toutes les 50 h d'utilisation.

5.2.2. Flexible.

5.2.2bis. Transmission par courroies.

5.2.3. Boîte de vitesses.

Remplacement de l'huile toutes les 200 h d'utilisation.

5.2.4. Mécanisme moteur.

Nettoyage et graissage des chaînes.

5.2.5. Châssis.

Resserrer les boulons éventuellement lâchés.

6. REVISIONS.

Ces travaux à charge des garages doivent être exécutés soit sur place (révision intermédiaire), soit dans le garage.

6.1. Révision intermédiaire. - Trimestrielle.

- Les travaux ci-après doivent être exécutés pendant cette révision : visite générale de l'engin y compris les accessoires, réparation, nettoyage, réglage et essai.

6.2. Révision annuelle.

La machine doit être complètement vérifiée, réparée et réglée dans le garage, une fois par an. Avant sa sortie, elle sera essayée afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

Le garage procédera alors également au repeinturage complet de la machine.

6.2.1. Moteur.

Démontage intégral, nettoyage et vérification de toutes les pièces. Réparation et remplacement des pièces usées.

Montage et réglage.

6.2.2. Flexible.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.2bis. Transmission par courroies.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.3. Boîte de vitesses.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.4. Mécanisme de commande.

Voir rubrique 6.2.1.

6.2.5. Châssis.

Vérification complète et exécution des réparations nécessaires.

CONSIGNE VII : CHARGEUR DE TRAVERSES (TRANSMISSION PAR COURROIES)

1. Moteur

2. Reducteur

3. Chassis complet

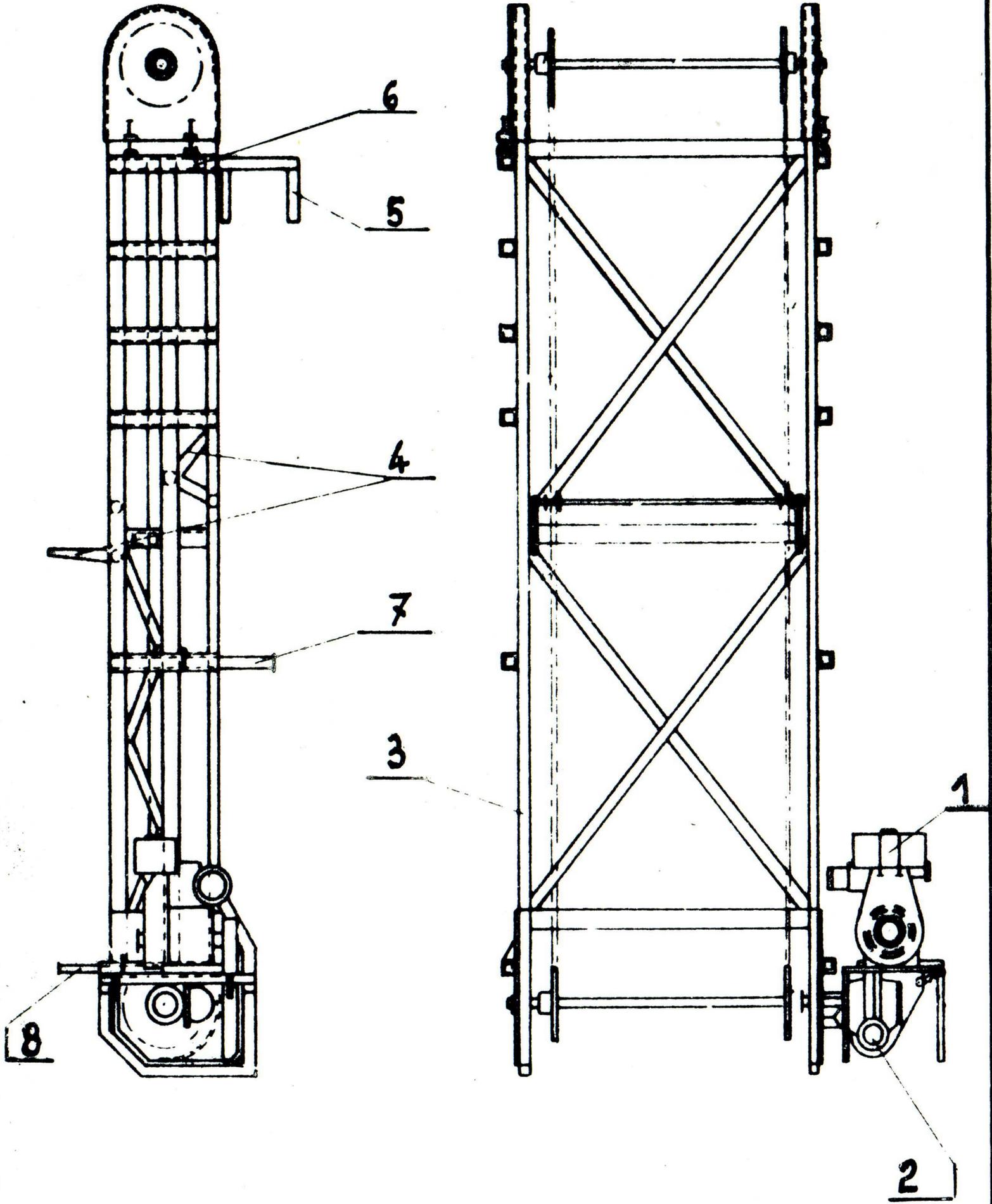
4. Bras d'élévation des traverses

5. Crochet de suspension

6. Broche du crochet

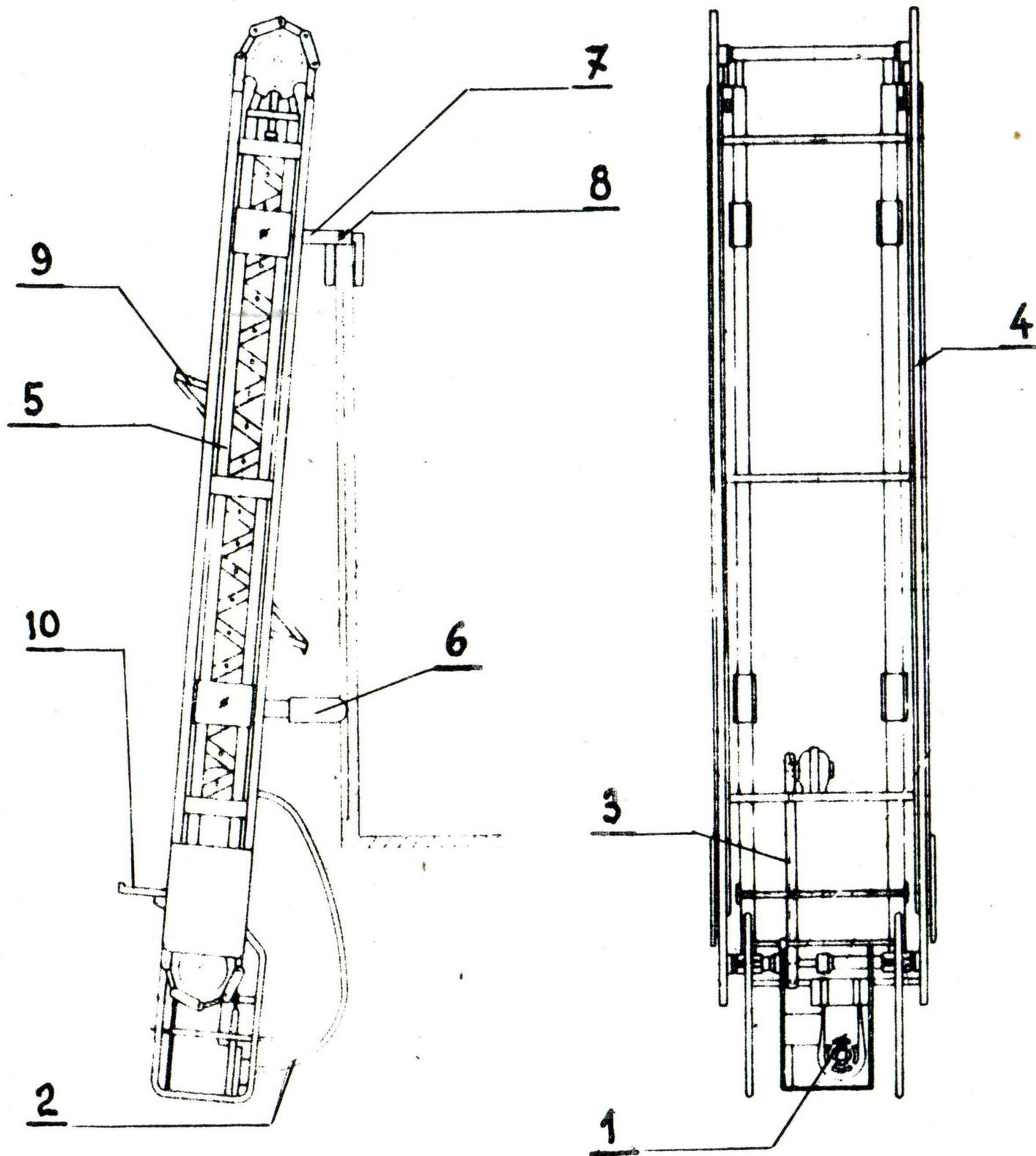
7. Bras d'appui

8. Bras repose traverses



CONSIGNE VII : CHARGEUR DE TRAVERSES (TRANSMISSION PAR FLEXIBLE)

- 1. Moteur
- 2. Flexible
- 3. Chaîne " Sédis "
- 4. Chaîne " Brampton "
- 5. Chassis
- 6. Bras d'appui
- 7. Crochet de suspension
- 8. Broche du crochet de suspension
- 9. Bras d'élévation des traverses
- 10. Bras repose traverse



Imprimerie de la S. N. C. B.
Dirigeant : R. LATAIRE
— rue des Deux Gares —
BRUXELLES (Petite-Ile)
— 282176.8.68 (460). —